

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



Allocution présidentielle radiotélévisée du 31/12/1992.

Rwandaïses, Rwandaïs,  
Amis du Rwanda,

"LA DEMOCRATIE PLURALISTE AU SERVICE DE LA PAIX ET DU DEVELOPPEMENT NATIONAL" -cette déclaration de foi fut le leit-motiv sous lequel nous avons placé l'année qui est sur le point d'expirer; elle exprimait alors notre attente la plus fervente.

L'année 1992 a-t-elle répondu à notre souhait -cette année qui fut dominée, sur le plan politique, par les deux thèmes de la paix intérieure et des négociations avec le F.P.R. ?

La paix et l'unité nationale - cela a toujours été notre plus grand bien; paix et unité - voilà ce qui a permis à notre pays de connaître pendant longtemps vous le savez un développement, un progrès, en tous points remarquables, qui ont fait notre fierté et la réputation, enviable, de notre pays.

Notre espoir était que l'année 1992, placée sous le signe de la démocratie pluraliste, au service de la paix et du développement, allait renouer avec ce progrès, en nous apportant la paix, en nous apportant le renforcement de l'unité nationale, grâce à la réconciliation tant attendue, du peuple rwandaïs avec lui-même.

Rwandaïses, Rwandaïs, Chers Amis du Rwanda,

En essayant d'évaluer, comme le veut la tradition, l'année qui prend fin, avant de jeter un regard sur celle qui pointe à l'aube, on ne peut, pour ce qui est de l'évolution du paysage politique de notre Pays en 1992, (on ne peut) ne pas être frappé par sa double tendance, encourageante d'un côté, décourageante de l'autre.

Alors que nous avons tout fait pour que le multipartisme devienne cette réalité politique nouvelle, dont notre Pays avait besoin, et que nous le considérons, le multipartisme, grâce aux vertus de tolérance et de compétition des idées qu'il devait susciter, comme un nouveau grand pas en avant du peuple rwandaïs, nous en sommes aujourd'hui, en en faisant le bilan pour 1992, à nous demander si l'année 1992 n'a pas démenti nos attentes.



Rwandaïses, Rwandaïses, Chers Amis du Rwanda,

Tout au long de cette année, combien de fois n'avons-nous pas affirmé avec fierté, que le RWANDA, plus que jamais, devrait se réjouir de façon dont il a su gérer son émancipation politique. Nous n'avons eu de cesse de proclamer que la démocratie est un succès au Rwanda, puisque en 1992, l'a II de la démocratie multipartite au Rwanda, sa vitalité était à toute épreuve: seize partis politiques en pleine émancipation et vigueur, encouragés par une soixantaine de journaux et autres publications, un gouvernement incluant quatre partis d'opposition, à égalité de représentation, et dirigé par un Premier Ministre issu d'un parti de l'opposition.

N'espérons-nous pas toutes et tous que grâce à un multipartisme vécu dans son essence véritable, qui est celle d'un nouveau pacte national pour le progrès d'ensemble de notre société, n'espérons-nous pas que notre Pays deviendrait plus fort que jamais, plus uni que jamais dans la défense de ses intérêts fondamentaux véritables? Et que, grâce au pluralisme des idées et des projets de société, il allait devenir un puissant levier de progrès et de développement, et, surtout, dans un premier temps, essentiel, assurer à notre pays le retour à la paix?

Cet espoir fou, l'année 1992 l'a-t-elle démenti?

Cette question, Rwandaïses, Rwandaïses, je la pose, car jamais, alors que cela devrait être le contraire, jamais notre pays n'a connu autant de haines, de violences, ni une telle intolérance, ni tant d'exécrables manifestations de partisaneries, de malveillance et de destruction.

Notre pays semble s'enfoncer dans une spirale de désespoir, évoquer le spectre de la guerre civile, se complaire dans la destruction et la mort.

Tous les jours me parviennent des témoignages de tant de paysannes et de tant de paysans, de Rwandaïses et de Rwandaïses, de toutes les couches de notre population, qui expriment leur désarroi devant l'évolution terrifiante de notre pays, où la violence aveugle le dispute à l'incompréhension totale de ce que devraient être les promesses du multipartisme et du pluralisme des idées.

Tant et tant de Rwandaïses et de Rwandaïses expriment aujourd'hui leur indignation devant le manque d'autorité, en particulier dans nos communes, tissu de fond de notre société, et font savoir leur irritation devant l'absence des responsables chargés d'assurer l'autorité et l'ordre.



publics, devant leur abdication, sous prétexte du multipartisme - cette absence de l'autorité, cette démission politique de l'administration est évidemment la cause essentielle de l'insécurité ayant connu une exacerbation encore jamais vue dans notre Pays.

La sécurité dans nos communes ne pourra être rétablie que le jour où la population aura pu légitimer, grâce à des élections, les autorités qu'elle se sera choisies.

Si notre population doit adhérer aux bienfaits espérer du multipartisme, il faut qu'elle puisse s'en convaincre!

Et cela ne saurait se faire si pour la population, le multipartisme, c'est l'intolérance, si pour la population le multipartisme c'est la malhonnêteté intellectuelle, la haine, la délation, la diffamation, la clabauderie, les insultes à l'autorité pulique, des gens ne pouvant se valoriser sans injurier autrui.

Il s'agira d'éviter que notre population, au lieu de s'enthousiasmer pour le débat des idées, au lieu de s'engager dans une participation active, d'un type nouveau, à la construction de notre pays, ne se détourne de la politique, et ne devienne hostile à cette ébullition vaine de la politicaillerie, avec son cortège de violence, de destruction de ses acquis, l'empêchant de travailler et de vaquer à ses besoins, en toute sécurité.

Par ailleurs, il ne faudra pas non plus donner raison à ceux, nombreux aujourd'hui, qui disent: "Ah, ces Africains sous-développés; la démocratie leur venue beaucoup trop tôt; ils ne sont pas encore mûrs pour cela". Il sont nombreux qui le disent aujourd'hui.

La maturité politique du peuple rwandais exige que les politiciens s'en rendent digne, doivent à la hauteur de ses attentes.

Si l'année 1992 nous permet de tirer les leçons du divorce constaté entre, d'une part, la réussite formelle de la démocratie pluripartite au Rwanda, et d'autre part, la pratique des clivages de toutes sortes, clivages dangereux, stériles et autodestructeurs qu'un laisser-aller incontrôlé des passions politiciennes ne peut que favoriser, eh bien, je crois qu'elle (l'année 1992) aura contribué grandement à notre progrès.



Rwandaises, Rwandais, Chers Amis du Rwanda,

L'autre thème qui a mobilisé le calendrier politique durant cette année, c'étaient les négociations avec le F.P.R.-Inkotanyi.

De la conclusion heureuse de ces négociations dépend le retour rapide et définitif de la paix, la réconciliation, à tout jamais, du peuple rwandais, avec son Histoire.

Notre espoir le plus profond était que ces négociations permissent la signature, vers fin décembre 1992, d'un accord de paix, préluant à la mise en place du Gouvernement de transition à base élargie, et partant, au retour définitif de la paix dans la région.

Si ces négociations n'ont pas encore abouti, cela n'est certainement pas parce que la partie rwandaise n'aurait pas fait suffisamment de concessions, comme certains certains politiciens le font accroire.

Moi-même, en tant que Président de la République, je me suis dépensé sans compter, vous le savez, dès le début de la guerre, pour lui trouver un règlement négocié; les résultats obtenus ont permis à notre Pays d'éviter le pire.

Tout le monde se souviendra aussi que nous avons mobilisé tous les pays amis, à commencer par les pays de la région, pour arriver successivement à la Déclaration de DAR-ES-SALAAM, aux Accords de N'SELE, aux rencontres de Gbadolité et de Paris et d'ailleurs.

Depuis juillet 1992, des négociations directes entre le Gouvernement rwandais et le F.P.R.-Inkotanyi ont lieu à ARUSHA, sous les auspices du Gouvernement tanzanien, avec la participation d'observateurs américains, français, belges, allemands, des pays de la sous-région, de l'O.U.A. et de l'O.N.U..

Si les négociation d'ARUSHA I et II que le Gouvernement actuel a eu le (grand) mérite de mener ont permis de préparer la voie vers un accord de paix (possible), celles dites d'ARUSHA III, spécialement celles dites Arusha III bis se sont heurtées au problème du partage du pouvoir pendant la transition.

Et quelles concessions n'avons-nous pas déjà faites à ce sujet? Et quelles concessions le Président de la République lui-même n'a-t-il pas faites, dans le seul souci de faciliter le retour rapide à la paix!



Ainsi, j'ai accepté le changement de la Constitution, malgré le protocole d'entente du 7 avril 1992. J'ai accepté le transfert du pouvoir du Président de la République au Premier Ministre et au Gouvernement. J'ai accepté le changement du régime semi-présidentiel, consacré par la Constitution, vers un régime, sans comparaison aucune, nulle part au monde, pour les seuls besoins d'une transition.

J'ai accepté que soient nommés, et non pas élus, les futurs représentants du peuple, donc les députés, au sein d'un organe législatif de transition, devant remplacer le C.N.D. actuel, et cela toujours pour satisfaire le F.P.R.-Inkotanyi, et une certaine opposition intérieure.

encore fait ? Alors dites-moi quelles concessions faudrait-il

La transition, ce n'est pas un transfert de pouvoir elle peut, cette transition, mener vers un transfert de pouvoir, si les élections, comme c'est la coutume dans les régimes démocratiques partout dans le monde, en décident ainsi. Ce sera alors le peuple qui décidera librement.

En démocratie, c'est le peuple, qui décide de la représentativité des formations politiques, et nos pas les états-majors des partis en concurrence. Il est dès lors difficile d'accepter que par le jeu de la collusion politique par exemple, telle ou telle formation politique serait exclue d'emblée de la prise de décision, ce qui serait le cas si, durant la transition, un seul groupe de sensibilités politiques disposait de la majorité en permanence.

Même pendant la transition, il faut respecter les règles du jeu, sinon c'est l'anarchie; voilà pourquoi j'encourage les parties concernées à définir, d'un commun accord, ces règles du jeu, afin qu'elles soient claires et qu'elles régissent, dans le cadre du programme du futur gouvernement de transition, d'une manière précise, les actions et les réformes à entreprendre.

Rwandaïses, Rwandaïses, Chers Amis du Rwanda,

Peut-être qu'il faudra regarder les louvoiements, au demeurant fort compréhensibles, dans les position de l'équipe gouvernementale de négociation comme des phases sinon inévitables, mais tout de même formatrices et maturation.



Mes vœux les plus chaleureux de paix, de bonheur et de prospérité, j'aimerais, au nom du peuple rwandais tout entier, les présenter aussi à tous les membres du Corps diplomatique et consulaire, à tous les responsables des Agences et Organismes de coopération, à leurs familles, à leurs collaborateurs et à leurs concitoyens, aux respectés élus responsables de leurs pays, à tous les coopérateurs à leurs époux et épouses et leurs enfants, à nos amis travaillant au Rwanda, ici et ailleurs, à tous nos visiteurs aussi, de passage aujourd'hui dans notre pays - je leur présente tous nos vœux, nos vœux les meilleurs, en leur disant, avec gratitude et conviction que le peuple rwandais apprécie profondément leur présence, leur travail, leur engagement à nos côtés pour le développement bien conçu de notre pays.

Une pensée particulièrement chaleureuse, nous l'adressons à nos forces armées, dont bien des membres, loin de leurs familles et amis, sont au front, cette nuit encore, sans cesse sur le qui-vive, protégeant, au prix de leur vie, notre liberté et celles de nos hôtes.

Nos vœux émus vont aussi aux peuples et à leurs distingués Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays qui entourent le Rwanda, des pays qui forment notre région, pour que l'année qui est devant nous soit un témoignage nouveau de l'ardeur avec laquelle nous poursuivons nos efforts pour ramener la paix dans notre région, avec laquelle nous poursuivons la solidarité, l'entente et la stabilité régionales, pour que le meilleur de nos forces soient consacrées au seul but qui compte: le développement harmonieux de notre région.

Rwandaises, Rwandais,  
Chers Amis du Rwanda,

Pour l'année qui est devant nous, je ne voudrais formuler que deux vœux, deux vœux profonds, partagés par toutes les Rwandaises et tous les Rwandais de bonne volonté: la signature d'un accord de paix, permettant de voir revenir une paix définitive, la réconciliation du peuple rwandais avec lui-même.

L'espoir que cet accord pourra être signé est aujourd'hui grand. Les échéances en sont proches. Nous devons garder la foi. Bientôt, la paix pourra devenir une réalité vraie. Prions donc le Ciel que ce soit ainsi, et rapidement.

La réconciliation nationale - ce sera l'autre grande tâche historique qui attend notre société.



Je voudrais rappeler à la population rwandaise que lors des concertations populaires, partout dans le pays, en 1988, en préparation de la signature des accords du mois de juillet 1990, entre le Rwanda et l'Ouganda, sous les auspices du H.C.R. et de l'O.U.A., prévoyant alors les modalités menant vers le règlement définitif du problème des réfugiés rwandais, la population rwandaise avait déjà endossé à une majorité écrasante le principe du retour de ceux des réfugiés voulant revenir au Pays, en leur promettant un accueil parfait.

Il s'agira aujourd'hui de renouer avec nos engagements, et de considérer cette guerre, menée au nom des réfugiés. "Le choix inhumain de cette guerre a dit le Pape Jean Paul II", comme une perversion de l'Histoire, un accident, sur lequel le peuple rwandais, dans la générosité sans limites qui est la sienne, veut tirer le rideau.

Un élément important en faveur de la réconciliation nationale sera aussi la solution rapide et définitive du sort des personnes déplacées à l'intérieur de notre propre pays, dont le nombre dépasse celui des réfugiés que le Rwanda a jamais connus.

Ces personnes déplacées, malgré toutes les actions et initiatives en leur faveur continuent à souffrir d'une manière inhumaine. Leur sort est tragique et ne fait qu'empirer de jour en jour.

Aucune réconciliation nationale ne sera concevable, avant que leur problème n'ait trouvé une solution définitive, préalable.

Afin que cette solution devienne possible, j'ai entamé les contacts afin que le Secrétaire Général des Nations-Unies inscrive le problème des personnes déplacées à l'ordre du jour des institutions des Nations-Unies chargés de l'aide d'urgence.

Ce n'est qu'en mobilisant toutes les ressources disponibles qu'il nous sera possible de mettre un terme à ce scandale, et de concevoir la réconciliation du peuple rwandais avec lui-même.

Rwandaises, Rwandais, Chers Amis du Rwanda,

L'année qui est devant nous sera une occasion unique pour approfondir la démocratie chez nous, pour assurer la paix définitive et la réconciliation du peuple rwandais avec son Histoire.



Voilà pourquoi j'aimerais place l'année 1993 sous le signe de la RECONCILIATION NATIONALE DU PEUPLE RWANDAIS AVEC LUI-MEME et son HISTOIRE. Voilà la promesse profonde qui est celle de l'année 1993.

Pour cela, nous aurons besoin de tous les appuis possibles, et surtout de la bonne volonté de toutes et tous. Que Dieu bénisse notre Pays, afin qu'il puisse résoudre ces problèmes et reprendre le chemin de son progrès, plus fort, plus uni, dans un environnement géographique favorable, marqué par des liens devenus encore plus solides, plus fraternels que jamais entre les pays de notre région.

A vous toutes et tous, je souhaite une bonne année 1993.

VIVE VIVE LE RWANDA, VIVE LA COOPERATION ENTRE LES PEUPLES.